





Gen. Demarest

# L'Abbé Benjamin Demers

---

NOTICE BIOGRAPHIQUE

PAR

J.-EDMOND ROY

## I

Il y a de cela quarante ans. Je n'étais encore qu'un pauvre petit écolier. Lorsque je gagnais des bonnes notes, ce qui m'arrivait quelquefois, mon père, pour m'en récompenser, m'emmenait avec lui, les jours de congé, à la cour des commissaires, un tribunal très recherché dans le temps et qui siégeait dans le gros bourg de St Romuald, paroisse voisine de la ville de Lévis que nous habitons alors.

C'était une promenade délicieuse.

A l'aller, nous longions en voiture les grèves toutes couvertes des bois en flottaison et de la clameur des bûcherons ardents à la besogne. Au retour, par les après midis pleins de soleil, nous prenions la grande route qui traversait la forêt de l'ancien domaine des Caldwell, puis les champs remplis de faucheurs, piqués de maisons blanches et de vertes moissons.

A l'arrivée dans St Romuald, il fallait franchir un pont aux ais tremblants, jeté sur la gorge de l'Etchemin, au pied d'une chute mugissante dont les eaux faisaient tourner des roues de moulins et d'où devalaient des arbres entiers.

La cour des commissaires logeait dans une longue maison basse, au toit très en pente, perchée au sommet d'un flot rocheux qu'enlaçaient deux routes qui conduisaient sur le coteau où s'élève l'église de la paroisse. Je crois bien que cette maison servait à la fois au tribunal, au conseil municipal et à l'école, et tout cela faisait bon ménage ensemble. Au bout d'une table, il y avait trois juges, presque toujours les mêmes. C'étaient trois vieillards aux cheveux blancs, en redingote noire, avec des grands collets à pointes très hautes caressant les mentons et qu'enlaçait une large cravate noire. Très dignes, très graves, ils écoutaient en silence les raisons des plaideurs — les avocats n'étaient pas admis à ces assises solennelles — et ils rendaient jugement sur l'heure, sans phrases. Ah ! la belle justice ! sans frais, sans paperasses inutiles. Rien que l'épité nette et franche. Car juges et plaideurs ignoraient la loi et jusqu'au texte même du code qui, du reste, n'existait pas encore. Mon père, qui liquidait alors la succession des anciens seigneurs de Saint-Vilmé, aimait à assigner ses censitaires récalcitrants devant ces magistrats intègres.

Au sortir des audiences de ce tribunal, dignes de saint Louis et du chêne de Vincennes, nous allions jeter un coup d'œil, au haut du coteau, sur l'intérieur de l'église que l'on était à couvrir de ces fresques qui font encore aujourd'hui l'admiration des touristes à cause de leur fraîcheur et de la beauté de leur dessin, puis nous nous rendions au presbytère. C'est le curé Sax qui l'habitait, et mon père l'avait connu au séminaire de Québec. Le bon curé cultivait une vigne dans une serre bien exposée au soleil, et c'était la joie des enfants que d'y pouvoir courir et d'y manger des raisins. Mais, le dirai-je, la vigne si belle avec ses pampres toutes vermeilles, n'avait pour moi aucun attrait. Ce qui attirait de préférence mon regard, ce que j'enviais le plus,

ce que je brûlais de posséder, c'était le costume d'un grand écolier, aux traits maladifs, à l'œil toujours un peu rêveur, que je rencontrais à chacune de mes visites, se promenant à pas lents, un livre à la main, sur la terrasse du presbytère. Ah ! ce costume, un capot bleu, avec des effilés blancs sur toutes les nervures, et une ceinture verte qui saignait la taille, comme il m'a fait rêver et comme j'ai aspiré après le jour où je pourrais m'en revêtir à mon tour.

Les années se passèrent. Un professeur comblant voulut bien, pendant dix mois, me gaver de latin, me bourrer d'*Epitome*, me lester de thèmes et de versions, et je pus entrer en quatrième au séminaire de Québec et porter enfin ce fameux costume tant désiré.

C'était au mois de septembre 1871.

Quel ne fut pas mon étonnement lorsque je vis apparaître dans la tribune du maître celui qui devait nous enseigner l'histoire romaine. N'était ce pas ce même grand écolier que j'avais vu jadis si souvent sur la terrasse du presbytère de Saint-Romuald ? Mais, combien changé. Il portait la soutane, une de ces soutanes à la mode ancienne avec un rabat et une longue traine relevée par derrière en plis ondoyants, tout comme sur ces images des livres de prix de Mame où l'on nous représente les vieux curés de France. J'appris alors pour la première fois que cet ecclésiastique s'appelait Benjamin Demers.

Il s'établit de suite une sympathie d'élève à maître que ce dernier n'a jamais connue j'en suis sûr. Pauvre petit, perdu dans la foule, à peine échappé du nid paternel, je me sentais dépaysé dans ce milieu tout nouveau du séminaire, et ce professeur, qui venait d'un coin de terre si voisin du mien, que j'avais entrevu autrefois dans une maison amie, il me semblait que c'était quelque chose de la

B  
D  
A  
/

famille qui m'apparaissait tout d'un coup dans mon isolement pour me consoler et me faire oublier. Comme ses leçons me paraissaient douces quand je les comparais aux o lieuses décades dont on semait alors la route de l'écolier. Est-ce le long temps éconlé qui fait sur mon esprit cette sorte de grossissement ? Mais je crois bien que c'est dans cette classe de quatrième que je puisai le goût de l'étude de l'histoire qui n'a fait que se développer depuis chez moi.

Quand ma pensée bat le rappel de ces anciens temps, la figure de celui qui fut mon premier professeur d'histoire m'apparaît souvent, et je voudrais lui dire combien je lui suis reconnaissant de m'avoir enseigné les rudiments de cette science qui tant de fois a jeté un rayon de soleil vivifiant sur mes jours sombres, qui a été la suprême consolation de mon âge mûr et qui m'aidera, je l'espère, à envisager d'un œil calme et serein la vieillesse qui s'avance.

C'est donc un véritable plaisir, dans cette série de biographies destinée à rappeler la mémoire de quelques uns des enfants dont la seigneurie de Lauzon s'honore, de rencontrer sous ma plume ce nom connu depuis si longtemps et qui se rattache par des liens si intimes aux souvenirs de la douce jeunesse.

M. Benjamin Demers appartient à une famille originaire de Dieppe, dont l'un des membres vint s'établir dans la seigneurie de Lauzon dès 1662. La terre qui fut concédée alors au grand aïeul Jean Demers—située à quelques arpents à l'ouest de la rivière Etchemin, sur la paroisse de St-Romuald—celle-là même où naquit le sujet de cette biographie, le 4 octobre 1848, du mariage de Benjamin Demers et de Félicité Carrier, n'a jamais changé de nom de propriétaire pendant sept générations. C'est de cette terre qu'ont essaimé tous les Demers de la région de Québec, et c'est de

n  
d  
q'  
C  
ei  
T  
Q  
ti  
et  
T:

cette famille que sont sortis le premier évêque de Vancouver, Mgr Modeste Demers, et l'abbé Jérôme Demers, un des plus grands éducateurs qui soit passé par le séminaire de Québec. Je ne parle pas des deux récollets et des nombreux prêtres, religieux et religieuses qui se rattachent à la même souche.

C'est dans l'église de la paroisse de Saint Jean Chrysostôme—d'où Saint Romuald relevait encore—que le jeune Demers fut baptisé par le curé Beaumont. Il passa son enfance au village Etchemin où il suivit l'école élémentaire (1). A l'âge de dix ans, une maladie de langueur le retint au lit pendant dix longs mois. Il en a gardé depuis une affection à la gorge et au foie qui l'a toujours tenue dans un état précaire de santé.

L'abbé Sax—qui fut le premier curé de la paroisse de Saint Romuald—visitait souvent l'école du village. Il eut l'occasion d'y rencontrer l'élève Demers qui se distinguait déjà par son esprit vif et pénétrant et qui montrait d'honnêtes dispositions pour l'étude. Il le prit en affection, lui enseigna les premiers éléments de la langue latine et engagea ses parents à l'envoyer au séminaire. Au mois de septembre 1863, le protégé du curé Sax entra en cinquième.

C'était une classe d'élèves distingués et qui ont fait leur marque dans l'église et dans le monde que cette cinquième de 1863. Que l'on en juge par les noms les plus connus que je vais citer au courant de la plume : le grand vicaire Cyrille A. Marois ; l'abbé Thomas Grégoire Rouleau, principal de l'école normale Laval à Québec ; l'honorable Etienne Théodore Pâquet, aujourd'hui directeur de la poste à Québec—un homme qui aurait fait un grand orateur si sa timidité ne l'eut empêché de pousser son talent de parole—et qui fut secrétaire dans l'administration Chapleau ; l'ho-

(1) Il y eut pour maîtres ou maîtresses d'école, entre autres : Lazare Tanguay, J. Smith et Bibiane Ouellet.



norable François Lemieux, aujourd'hui juge de la cour supérieure, le défenseur de Riel, un criminaliste à la mode de Lachaud, qui, après avoir sauvé de l'échafaud tant de soit disant empoisonneurs ou meurtriers, les condamne aujourd'hui à mort quand le jury les a trouvés coupables ; Arthur Vallée, un médecin aliéniste de haute science, un vrai Pic de la Miraudole qui pouvait discuter *de omni re scibili et quibusdam aliis* ; H. J. J. B. Chouinard, greffier de la cité de Québec, écrivain à ses heures, gardant, dans le rigorisme du greffe, une plume alerte et disert ; le Père Onésime Fortier, qui après avoir été couronné dans un concours de poésie à Québec, s'en alla se faire dominicain en France et fut enseveli dans sa robe blanche des fils de Lacordaire.

On conçoit que dans une classe composée comme celle-là, ce n'était pas besogne facile que d'atteindre et de garder la première place. J'ai eu la curiosité de feuilleter les palmarès du temps, ces bulletins de victoires qui burinent une auréole de gloire sur le front des meilleurs élèves, et j'ai pu y constater que Benjamin Demers fit un cours très brillant. Malgré que son état débile de santé l'eût forcé à abandonner la classe par deux fois, malgré la compétition très sérieuse de ses confrères, il put garder finalement la place suprême qui lui assuraient un jugement solide, une mémoire excellente, une ardeur et une ténacité à l'étude qui ne se démentirent jamais. En 1870, Benjamin Demers, à la fin de sa physique, après être sorti victorieux des épreuves du baccalauréat, était fait bachelier ès arts et remportait le prix si convoité du Prince de Galles. Mgr Marois et le poète Nérée Beauchemin furent de la même promotion que lui. Depuis la fondation du prix du Prince de Galles, en 1860, Benjamin Demers était le cinquième élève qui décro-  
chait cette distinction. Mgr Bégin, l'archevêque actuel de

Québec, en fut, comme l'on sait, le premier titulaire en 1862, puis vinrent l'abbé Auguste Gosselin, l'auteur de la *Vie de Mgr de Laval*, l'abbé Langis, grand vicaire à Rimouski, l'abbé Adrien Papineau, pendant quelques temps professeur de philosophie au séminaire.

Les succès remportés par Benjamin Demers pendant son cours d'études n'ont pas lieu d'étonner quand on sait qu'ils étaient dûs à une application constante, à des habitudes soutenues de travail, à une régularité de conduite exemplaire.

Comme l'on sait, c'est l'habitude au séminaire de donner chaque année à l'examen une note caractéristique de chaque élève. C'est une espèce de système Bertillon appliqué au régime scolaire.

Je ne veux pas dire que cette mensuration puisse servir à classer et marquer l'individu pour toujours. Y eut-il jamais un jardinier assez habile pour assurer qu'il sortira une plante vivace de la graine pleine de promesses qu'il a jetée en terre ? Quelques semences possèdent pendant longtemps leur force de germination ; d'autres, au contraire, la perdent promptement. Quoiqu'il en soit, ces notes scolaires, si elles sont quelquefois trompeuses, jalonnent, d'ordinaire, d'une façon assez certaine, la route que devra suivre plus tard un élève.

La note de rhétorique qui fut attribuée au séminariste Demers m'est tombée par hasard sous les yeux, et j'y ai vu comme dans un livre ouvert l'explication de ses succès de collège et de la belle et utile carrière qu'il devait plus tard fournir. Tout y est excellent, conduite, mémoire, travail, sans compter qu'il est le premier inscrit sur *l'Ordo*.

Et parce que cet élève modèle, souvent ennuyé par la maladie, était un travailleur assidu, il ne faut pas croire pour cela qu'il négligeât les bonnes amitiés qui se nouent au collège et qui ne se rompent plus qu'avec la vie. Il fut, au contraire, un bon et gai camarade.

J'ai souvenance que mes anciens condisciples de classe me parlaient souvent d'un certain grand voyage que la communauté avait fait à Montréal en 1869, alors qu'ils n'étaient encore qu'en septième.

Quelle odyssee ? Et quelle gloire pour ceux qui y avaient pris part ? L'on était parti de Québec, midi sonnait, par une belle journée du mois de juin, sur l'un des bateaux de la compagnie du Richelieu. Pendant que l'on remontait le fleuve, des clochers de toutes les églises échelonnées le long de la rive, les carillons s'étaient mis en branle pour saluer les voyageurs au passage. Pendant une escale à Trois Rivières, d'une fenêtre de son palais où il s'était fait conduire, le vieil évêque Cook, malade et impotent, avait béni le régiment en route. Puis c'était la visite à Montréal, les promenades à travers la ville, musique en tête, le grand diner à Saint-Sulpice, au pied de la montagne, le retour dans la nuit et l'étude à six heures du matin, au débotté, sans déssemparer. Il y avait deux ans que cet événement mémorable s'était passé lorsque j'entrai au séminaire et l'on en parlait encore. Lorsqu'on entamait ce sujet, les causeries ne tarissaient plus. Je demande pardon de m'attarder sur ces souvenirs d'enfance, mais c'est que l'abbé Demers a touché de très près à ce fameux voyage, qu'il en a raconté plus tard la genèse et qu'il en a laissé même une description très intéressante (1). Je voudrais reproduire ici ces pages écrites d'une plume facile et courante, mais cela rendrait cette notice trop longue, et je me contente de les signaler au lecteur qui pourra les trouver dans *l'Abeille* de 1878.

C'est dans ce même journal que l'on retrouvera aussi (2) la description des souhaits de bonne fête, que les physiiciens de 1869-70 firent à leur doyen Félix Gendron, celui là même

(1) Voir *l'Abeille* des 7, 14 et 21 novembre 1878.

(2) 11 juin 1879.

qui fut si longtemps grand-vicaire de l'évêque de Chicoutimi sur la côte du Labrador.

C'est Benjamin Demers qui avait rédigé l'adresse pleine d'esprit qui fut présentée à cette occasion. La péroraison empruntée aux *Tristes* d'Ovide ne manquait pas de piquant lorsqu'on songe au prénom du héros de cette fête :

Donc eris *felix*, multos numerabis amicos ;  
Tempora si fuerint nubila, solus eris.

Au mois de septembre 1870, M. Demers prenait la soutane au séminaire de Québec. Il fut aussitôt nommé assistant-professeur de seconde, et il enseigna en même temps qu'il suivait son cours de théologie.

En 1871-72, il fut chargé de l'histoire dans les classes de quatrième, de troisième, de seconde et de rhétorique.

Cette série de cours comprenait l'histoire romaine, l'histoire du moyen âge, l'histoire moderne et l'histoire du Canada. Et comme le professeur devait consacrer à chaque classe trois heures par semaine cela faisait en tout pour quatre classes une moyenne de 528 leçons pour une année scolaire. Ce n'était pas une sinécure comme l'on voit, et le champ à cultiver était des plus variés.

J'ai dit déjà comment il me fut donné de retrouver l'élève Demers sous la soutane du professeur en quatrième. J'eus la bonne fortune de recevoir ses leçons d'histoire du moyen-âge en troisième, en 1872-73, car il fut pendant toute cette année scolaire continué dans ses fonctions de l'année précédente.

Je n'ai pas mission d'étudier ni d'approfondir les méthodes d'enseignement que l'on suivait alors. Quand je le voudrais, les pièces de comparaison me manqueraient. Tout ce que je puis dire, c'est que le professeur Demers nous donnait une leçon courte, mais substantielle. Il s'attachait surtout à nous indiquer les lectures que nous devons faire pour la

compléter. Les explications dont ses leçons étaient accompagnées, nous intéressaient ; elles nous faisaient comprendre une foule de choses qui, sans cela, seraient restées pour nous sèches et arides comme une pure nomenclature. En un mot, c'était un enseignement clair et méthodique, et le maître ne s'attachait pas à tenailler la mémoire de ses élèves en leur faisant réciter le mot à mot du texte. Ces trois heures d'histoire par semaine formaient pour ainsi dire comme une conversation suivie où le conférencier après avoir lu et commenté le texte, s'assurait que son auditeur s'en était bien emparé en provoquant chez lui des réponses intelligentes. Il n'y avait rien là dedans qui ressemblât à ces inquisitions où le maître cherche surtout à s'assurer si l'élève a étudié sa leçon, qu'il l'ait comprise ou non. Aussi, je puis dire qu'au cours des 260 et quelques leçons que mes condisciples et moi nous reçûmes du professeur Demers, il n'y eut jamais un jour sombre entre maître et élèves : pas un seul pensum, pas une seule heure de retenue, pas une seule punition.

Sans doute que les succès de collège de notre professeur exerçaient sur nos imaginations de jeunes élèves un prestige considérable. Mais il n'y avait rien de forcé dans notre attention et notre respect, car il savait allier à de grands talents une bonté de cœur naturelle qui attirait de suite les sympathies.

Il me semble encore l'entendre, lorsqu'avec sa voix, toujours un peu voilée par un malaise de gorge qui ne l'a jamais laissé, il nous disait les grands événements des siècles écoulés. Et cette leçon parlée me poursuit comme un air connu que l'oreille retient après que les sons en sont disparus depuis longtemps déjà.

Lorsque nous entrâmes en seconde, au mois de septembre 1873, M. Demers avait abandonné l'enseignement de l'his-

toire pour se livrer tout entier à ses études théologiques au grand séminaire. En cette année là, le 7 de décembre, il fut ordonné prêtre, dans la cathédrale de Québec, par Mgr. E. A. Taschereau. Le lendemain, jour de l'Immaculée Conception, la grande fête par excellence du séminaire, le nouveau lévite chantait sa première messe dans l'église de Saint Romuald, sa paroisse natale.

Deux jours après, il était appelé au vicariat de Saint Raymond, une grande paroisse du comté de Portneuf, accroché aux flancs de Laurentides et qu'enlacent les méandres de la rivière Sainte Anne. C'est dans ce pittoresque decors que le nouveau vicaire, si soudainement arraché au régime du séminaire, commença son apprentissage de la vie pratique du ministère. Il y était depuis huit mois, et l'air frais et si vivifiant de la montagne commençait à récupérer ses forces affaiblies par des longues années d'étude, lorsque son évêque, qui se souvenait sans doute de ses succès classiques, l'appela à reprendre la carrière de l'enseignement.

Le collège de Lévis, fondé en 1853 par le curé Déziel, avait d'abord été dirigé par les Frères de la Doctrine Chrétienne, puis en 1860 était passé sous le contrôle des prêtres du séminaire de Québec.

Sous le directorat de l'un des prêtres auxiliaires de cette maison, l'abbé Louis Langis, aujourd'hui grand vicaire à Rimouski, le collège était entré dans une nouvelle ère. Jusqu'à lui, l'enseignement s'était borné, pour ainsi dire, à un cours primaire : une classe de latin, trois classes de grammaire et une classe un peu plus avancée où l'on donnait une préparation assez rudimentaire aux élèves qui se destinaient à la carrière des affaires. M. Langis élargit les cadres et s'attacha surtout à tracer un programme qui fut de nature à répondre aux besoins du commerce et de l'industrie (1).

(1) Voir le Prospectus publié dans le *Journal de Québec* du 29 juillet 1873 et la réponse de M. Langis, à une adresse qui lui fut présentée lors de son départ du collège. *Echo de Lévis*, du 6 juillet 1874.

Pour mettre cette pensée à exécution, il fallait un personnel plus nombreux que celui que le collège avait eu jusqu'alors, une direction plus suivie, et des professeurs spéciaux. Le séminaire, tout absorbé qu'il était à la formation particulière des élèves désireux de suivre un cours classique, ne pouvait pas se charger d'une semblable mission. Le 26 juin 1874, M. le supérieur Hamel annonçait donc, à la séance de fin d'année, que le temps de la séparation était venu. M. Demers avait-il été pressenti sur le rôle nouveau qu'il serait bientôt appelé à remplir ? Je l'ignore. Mais ce que je sais, c'est qu'il assistait à cette séance et que le 3 juillet suivant, l'*Echo de Lévis* annonçait que le nouveau personnel du collège était formé. Le curé Déziel prenait la charge de supérieur ; M. l'abbé Georges Eric Sauvageau était nommé professeur de théologie et chargé de la direction des ecclésiastiques ; M. l'abbé Placide Edouard Beaudet devenait procureur et directeur des élèves, et M. l'abbé Benjamin Demers, préfet des études.

À l'ouverture des classes, au mois de septembre 1874, on constatait une augmentation si considérable d'élèves—le nombre des pensionnaires dépassait déjà la centaine—qu'il avait fallu en refuser plusieurs et qu'il était sérieusement question d'agrandir (1). Mais il fallait avant tout procéder à élaborer une constitution et des règlements, car c'était une nouvelle institution, à vrai dire, qui prenait naissance. On courut donc au plus pressé. Le 23 février 1875, le lieutenant gouverneur sanctionnait un "acte pour incorporer le collège de Lévis." (38 Victoria, chap. 49). Parmi les directeurs dont les noms sont mentionnés dans cette chartre, se trouve celui de M. Benjamin Demers, qui fit partie du premier bureau de direction du collège, avec les abbés Déziel, Beaudet et Sauvageau. Cette chartre était

(1) *Echo de Lévis*, du 9 septembre 1874.

entrée en vigueur depuis trois jours à peine que M. Beaudet, gravement malade, donnait sa démission et était remplacé comme procureur par M. Achille Vallée. M. Demers dût se charger alors de la direction des élèves, en même temps qu'il continuait d'agir comme préfet des études. On peut aisément s'imaginer la somme de labeur que dût s'imposer l'abbé Demers pour pouvoir mener de front et à bonne fin ces deux charges. Il lui fallait tout à la fois répondre aux parents, s'occuper de la régie des salles et de la discipline puis enfin surveiller et diriger tout un nouveau programme d'études. Ce programme, il avait été, il est vrai, largement ébauché déjà par l'abbé Langis, mais répondrait-il aux promesses que l'on en espérait, et surtout serait-il du goût de tout le monde ? M. Demers voulait sincèrement que le collègue ne reculât devant aucun obstacle pour élever le niveau de son enseignement de manière à rencontrer pleinement le vœu des parents et des hommes d'affaires qui désiraient pour le commerce des études fortes et sérieuses. Ce sont là les expressions mêmes dont il se servait lorsqu'il fit appel, vers la fin de l'année scolaire de 1875, à l'appréciation éclairée de quelques journalistes alors en réputation (1). La pensée du préfet des études ne fut peut être pas comprise dans le temps comme elle aurait dû l'être. Peut être encore eût-on crainte qu'il voulut aller trop vite en besogne. Quelque-uns même jetèrent le cri d'alarme comme s'il s'agissait de sauver de nouveau le Capitole qui n'était pourtant pas menacé d'escalade puisqu'il ne s'agissait que d'un programme d'études purement commerciales et industrielles (2). Mais la carrière de M. Demers avait été trop heureuse jusque là pour qu'il ne dût pas subir à son tour — ne fut-ce que quelques semaines —

(1) *Journal de Québec*, 15 juin 1875.

(2) *Journal de Québec*, 15 juin 1875 ; *Canadien*, du 19 juin 1875 ; *Journal de Québec*, 22 juin 1875.



la peine imposée à tout homme venant en ce monde. Il semble que la vie ne serait pas digne d'être vécue, si elle s'écoulait sans cesse au milieu des jours calmes et sereins. Il y faut quelques orages pour en rompre quelquefois la désolante monotonie. La nature toute impulsive de M. Demers se cabra peut être un peu sous le coup de mords, mais la bonté naturelle de son cœur l'emporta et il ne parut plus rien au bout d'un certain temps de cet incident auquel on avait voulu donner des proportions trop fortes pour le simple cadre où il s'était agité. Quelqu'un, qui a bien connu alors M. Demers, m'écrivait tout récemment pour me dire en quels termes de bonne, franche et sincère amitié il vécut avec ses confrères pendant l'année scolaire qu'il passa au collège de Lévis.

Cependant la tâche que M. Demers s'était imposée était trop forte pour sa santé débile, et quoiqu'il se sentit une inclination naturelle vers la carrière de l'enseignement, il dut demander à aller vivre de la bonne vie rurale dans quelque presbytère de campagne. Ce fut M. l'abbé Lionel Lindsay, alors vicaire à la cure de Notre Dame de Lévis, qui le remplaça au collège dans sa charge de préfet des études. M. Demers a souvent déclaré depuis que la Divine Providence qui mène tout l'avait envoyé au collège de Lévis en attendant l'arrivée de M. Lindsay. C'est là un sentiment de modestie qui honore celui qui l'exprime, mais ceux qui ont connu M. Demers pendant le court passage qu'il fit au collège de Lévis, n'ont pas perdu le souvenir de l'année fructueuse qui couronna son labeur.

Après son départ du collège, l'abbé Benjamin Demers fut successivement nommé vicaire à la Pointe aux Trembles, comté de Portneuf (1875-1876); à la Baie Saint Paul (1876-1877); à Saint Denis de Kamouraska (1877-1878). Sa santé l'obligea alors encore une fois à prendre quelque repos, et

pendant quatre mois, dans l'été de 1879, il exerça les fonctions de chapelain à la Quarantaine de la Grosse Ile. Enfin, de 1879 à 1880, il fut vicaire à Saint E'zéar, dans le comté de Beauce.

Je ne dirai rien de la vie calme et sereine que dût mener le jeune prêtre dans ces vicariats. A quoi bon ? Ne se ressemblent-elles pas toutes ces vies de jeunes vicaires à la campagne où l'étude assidue de la théologie se poursuit encore en même temps que l'exercice souvent pénible du saint ministère ?

Cependant l'ancien professeur, tout occupé qu'il fût à sa tâche journalière, ne pouvait se désintéresser complètement des études qu'il avait poursuivies pendant son temps de séminaire. Il est bien rare, surtout, que celui qui a une fois goûté aux charmes de l'histoire du Canada, n'y revienne pas par quelque côté. Pendant son vicariat de la Pointe aux Trembles, par exemple, l'abbé Demers trouva ample matière à amuser ses quelques loisirs dans les archives si intéressantes de cette paroisse qui remonte à 1679. Depuis le missionnaire Jean Basset, qui en fut le premier curé, jusqu'au vénérable M. Parent qui tenait les mêmes fonctions en 1876, la paroisse avait eu tour à tour pour pasteurs, H. Lezard de Lorme, Robert Dumont, Louis Eustache Chartier de Lotbinière, Bailly de Messein, Poulin de Courval, soit une succession des noms les plus connus dans le vieux clergé canadien. M. Demers entreprit de faire sur chacun d'eux une courte notice biographique, et les pages inédites qu'il m'a été donné de parcourir, il y a longtemps déjà, dénotent chez l'auteur une recherche perspicace et l'art de grouper les petits événements paroissiaux de façon à les rendre intéressants et instructifs à la fois. Quel dommage que chacune de nos paroisses n'ait pas eu de la sorte son biographe ! Que de choses précieuses nous auraient été conservées ! Et comme

ces notes écrites par des plumes éclairées et faciles nous consoleraient des sèches et plates nomenclatures que l'on nous donne parfois sous prétexte d'écrire des histoires paroissiales.

Pendant son vicariat de la Pointe aux Trembles, M. Demers commença aussi un index volumineux de tous les noms inscrits aux actes de baptême, mariage et sépulture de cette paroisse, afin de faciliter les recherches dans les registres.

A la Baie Saint Paul, si intéressante aussi par son passé, l'abbé Demers n'eût pas l'occasion de poursuivre des recherches aussi approfondies que celles qu'il avait faites à la Pointe aux Trembles, car l'abbé Charles Trudelle avait déjà depuis longtemps raconté dans *l'Abeille* à peu près tout ce qu'il y avait à dire là dessus (1). Du reste, l'année de ce vicariat de la Baie Saint Paul, si tourmentée par les fameuses luttes politiques qui eurent lieu alors entre l'honorable sir Hector Langevin et le tribun Tremblay, et où fut agitée si vivement la question de l'influence indue, aurait-elle été bien propice à ces travaux du passé qui demandent du calme et de la réflexion ? Est ce que ceux qui furent les témoins de ces luttes extraordinaires n'étaient pas plutôt disposés à jeter sur le papier des notes sur l'histoire contemporaine qui s'écrivait sous leurs yeux, qu'à fouiller les vieilles archives ? Que de leçons de choses, pleines de salutaires enseignements, on pourrait apprendre de la bouche de ces contemporains qui s'en vont vieillissant, si, seulement, ils voulaient laisser parler leurs souvenirs ?

Après sept années de prêtrise, l'abbé Demers fut nommé, en 1880, à la cure de Saint Gilles, dans le comté de Lotbinière. Ici, va commencer pour lui une vie toute nouvelle.

(1) Voir *Abeille* des 10, 19, 28 novembre et 6 décembre 1859 : *Notes historiques sur la Baie St-Paul*. Il y a eu une nouvelle édition de cette étude en 1878 sous le titre de *Trois souvenirs*.

du  
Be  
ét.  
y  
ve  
gr  
les  
so  
m  
ce  
Sc  
en  
cu  
il  
(  
qu  
le  
d'  
ni

## II

La paroisse de Saint-Gilles, établie vers le commencement du siècle dernier dans l'ancienne seigneurie des Rageot de Beurivage sur les bords de la rivière qui porte ce nom, était alors presque toute de population française quoiqu'il y restât encore quelques familles de descendance irlandaise venues à la suite des traités de paix de 1815. Jetée à l'avant garde sur les flancs de Saint Nicolas, elle avait vu passer tous les colons qui, par le chemin Craig, étaient allés peupler les solitudes des comtés de Mégantic, d'Arthabaska et de Drummond, mais pendant que dans ses environs grandissaient les centres prospères elle était restée quelque peu stationnaire. Son église, vieille d'un demi siècle déjà (elle avait été bâtie en 1827), ne convenait plus aux besoins du culte (1). Le curé Demers entreprit d'en faire construire une nouvelle, et il mena si bien son projet à exécution que bientôt ses paroissiens

(1) Un touriste, amateur d'archéologie religieuse, nous dit, il est vrai, qu'en 1850 il y avait dans le chœur de cette église un tableau représentant le baptême de Notre Seigneur par saint Jean-Baptiste, mais il a le soin d'ajouter que ce dernier portait le costume des capucins. Cet anachronisme n'indique pas une œuvre d'art.

siens virent s'élever sur les hauteurs qui dominant en cet endroit la rivière Beauvillage un temple modeste, il est vrai, mais digne de la maison de Dieu. Il releva les courages, jeta de l'impulsion dans les âmes défaillantes et sut si bien intéresser tout le monde à cette œuvre de régénération, qu'un riche négociant de l'endroit, du nom de Narcisse Dionne, piqué sans doute par l'exemple que donnait le curé, fit don à la paroisse d'une somme de dix mille dollars pour être employée aux fins du culte, et au soutien du curé. Cette somme considérable, sûrement appliquée, produit maintenant des revenus qui font un sort enviable au curé et permettent de compter Saint-Gilles au nombre des paroisses rurales les mieux rentées de l'archidiocèse.

Pendant qu'il s'exerçait ainsi la main dans l'administration de sa première paroisse, le curé Demers ne négligeait pas pour cela ses chères études. Ses compatriotes de Saint-Romuald qui travaillaient alors à la fondation d'un collège lui demandèrent son concours, et il vint dans l'automne de 1881 leur donner une conférence très intéressante sur les origines de leur paroisse.

Le *Canadien* du 22 octobre 1881 a donné un assez bon résumé de ce travail historique qui aurait mérité les honneurs de la publicité en entier si son auteur avait voulu y consentir.

Dans l'automne de 1886, M. Demers fut appelé à remplacer à Saint-François de la Beauce le curé François Xavier Tessier qui y exerçait le ministère depuis 34 ans et que les infirmités de la vieillesse forçaient à la retraite (1). Le curé Tessier avait eu un long règne et une administration fructueuse. Homme d'une grande énergie, actif et zélé, plus que personne il avait contribué aux développements de la colonisation dans les cantons de Tring et de Forsyth. Saint-

(1) Il mourut quatre ans après, à Charlesbourg, où il s'était retiré.

Fr  
de  
th  
av  
se  
ch  
ni  
vie  
ré  
l'o  
ré  
au  
et  
un  
do  
m  
fa  
riv  
er  
je  
ra  
éd  
ex  
re  
pc  
bi  
  
T  
ta  
le  
g  
re  
bi

François lui devait aussi beaucoup. Cependant, au cours des dix ou douze dernières années de son ministère, les méthodes avaient changé considérablement. La Beauce qui avait été si longtemps comme un pays fermé se sentait secourue par des aspirations nouvelles maintenant que le chemin de fer de Lévis et Kennebec la mettait en communication rapide et continue avec les grands centres. Le vieux curé, qui exerçait une grande influence dans toute la région et qui tint souvent dans ses mains les balances où l'on pèse et choisit les hommes politiques, éprouvait quelque répugnance à marcher dans ces voies nouvelles. Il serrait autour de lui ses bons et solides appuis des anciens temps, et il n'aurait pas voulu les voir s'avancer trop vite. Les uns, habitués à recevoir passivement ses conseils, restaient donc les pieds arrêtés sur place; les autres, impatientes de mouvement, agités un peu par la fièvre de l'or dont on faisait alors des découvertes merveilleuses dans les lits des rivières qui coulent à travers cette paroisse, maugréaient en sourdine et aspiraient après le jour où un homme plus jeune et plus vigoureux les mettrait en branle, leur aiderait à pousser à la roue, donnerait à leur enfants une éducation plus forte et plus solide. Cependant, la piété exemplaire du curé, son ardente charité, la compassion qu'il ressentait pour les malheureux, sa main toujours tendue pour secourir les misères humaines lui faisaient pardonner bien des défauts.

A son arrivée à Saint François, le successeur de M. Tessier saisit de suite la difficulté de la situation. Respectant les craintes des uns, mais comprenant encore mieux les aspirations des autres, il entreprit de rapprocher les groupes, pleins de défiance d'abord, mais qui peu à peu rentrèrent les angles aigus et se fondirent sous sa parole bienveillante, toute de paix et d'harmonie. Une fois la

mémoire du prédécesseur honorée comme il le fallait et mise à l'abri, le nouveau curé prépara la marche vers l'avenir. Voilà pour le temporel. Quant à la partie qui touche de plus près au culte, le curé Demers sut si bien s'attirer, au bout d'un an de séjour, l'estime de ses paroissiens que ces derniers ne lui refusèrent plus rien, nous écrivait, il n'y a pas longtemps un de nos amis de Beauceville. Il fit entreprendre à l'intérieur de l'église des travaux d'importance, restaura les autels, installa des tribunes, des arcades et des jubés, agrandit la sacristie, dota le chœur d'un harmonium dont il avait été jusqu'alors privé, acheta un terrain de quatre arpents en superficie pour y fixer le cimetière. Et tous ces travaux s'exécutèrent sans que personne ne trouvât rien à redire. Les Beaucerons, comme les gens qui habitent les pays longtemps fermés, avaient autrefois une grande méfiance contre tous ceux qui venaient de l'étranger essayer de leur imposer leurs idées. Il fallait au nouveau venu, désireux de se fixer au milieu d'eux, une grande patience armée de beaucoup de prudence. Le curé Demers, alors que ces préjugés n'étaient pas encore éteints dans la vallée de Beauce, avait su conquérir d'emblée la confiance, et c'est un succès qu'il ne fut pas toujours donné de remporter à ceux qui tentèrent l'aventure.

Maladif, un peu sombre par fois, mais franchement gai à ses heures, le curé Demers, nous disait un de ses anciens paroissiens, n'avait pas d'amis particuliers, il était l'ami de tout le monde. Et il nous vantait son impartialité, sa délicatesse, son élévation de sentiments, son esprit de piété, son ardente dévotion, sa parole chaude. Mais pourquoi ne pas citer les paroles mêmes de mon correspondant ?

“ Pendant les six années qu'il a été à Saint François, écrit-il, il n'a cessé de prêcher sa doctrine préférée : l'amour de Dieu et le bonheur céleste.

“ C'est avec cette doctrine plutôt que par la crainte et l'horreur de l'enfer qu'il inculquait à nos habitants une dévotion qui leur était inconnue avant lui.”

Et encore : “ Chez lui, l'amour de l'ordre allait jusqu'à la sévérité de la discipline monastique. Aussi, à son départ, tout était classé : archives, comptes, mémoires, règlements, titres et finances ”.

Nous qui vivons dans le monde, après notre sortie du séminaire, nous les perdons un peu de vue ces condisciples qui se consacrent au service des autels. Leurs actions ne sont pas racontées tous les jours dans les gazettes. Leurs noms ne sont pas mis sans cesse en vedette devant nos yeux.

Tout d'un coup, nous les rencontrons à un tournant de la route et nous nous demandons ce qu'ils ont fait ; nous cherchons à fouiller leur carrière, qui s'est écoulée, silencieuse et digne dans quelques paroisses isolées. Le groupement des actes qu'ils ont accomplis nous étonne parce que nous en avons eu les oreilles moins rabattues.

C'est ce qui m'est arrivé pour l'abbé Demers. J'ai dû naturellement, après tant d'années, faire la chasse aux renseignements, et j'en suis revenu les mains pleines. Il me fait plaisir de voir que les dernières notes ne déparent pas celles que je recueillais tout d'abord sur les fiches du rhétoricien de 1867-68.

Le curé Demers aurait bien voulu doter Saint François d'un collège et d'un couvent, mais sa santé ne lui permettait pas d'entreprendre ces grandes constructions. Il se contenta donc de paver la voie à son successeur. Entre temps, il employa les rares loisirs que lui laissait l'administration d'une si grande paroisse à mettre en ordre les archives et à recueillir des notes sur les origines et les traditions de la Beauce et des familles beauceronnes. Il publia le résultat



de ses recherches en 1891. Ces *Notes sur la paroisse de St François de la Beauce*, petit volume in-12 de 151 pages, seront plus tard de la plus grande utilité à ceux qui voudront écrire l'histoire de cette région si intéressante. Plût au ciel, encore une fois, que nous eussions partout de ces dépouillements d'archives, sobres, clairs, méthodiques, pour chacune de nos paroisses. Comme l'histoire de notre pays changerait de face, et comme au lieu de ne connaître que les grands événements politiques ou religieux on pénétrerait jusque dans l'intimité, jusque dans les tréfonds de la nation.

L'abbé Demers quitta Saint-François de la Beauce au mois d'octobre 1892 pour prendre la cure de Saint-Louis de Lotbinière.

Ce ne fut pas sans un certain serrement de cœur que les Beaucerons de Saint-François virent partir leur curé, et ils en ont gardé un souvenir si vivace qu'une mission fondée au lac à Busque, qui est devenue depuis paroisse régulière, a reçu en son honneur le nom de Saint-Benjamin, son patron.

Après treize ans d'absence, l'abbé Demers revenait au mois de septembre dernier faire une courte visite dans son ancienne paroisse de Saint-François. Il avait laissé ignorer sa venue et l'on peut juger de la surprise lorsqu'on le vit monter dans la chaire sacrée où, pendant six ans, il avait tenu les paroissiens sous le charme de sa parole chaude, vibrante et nourrie. Après la messe, nous raconte un témoin oculaire (1), les abords du presbytère furent encombrés de citoyens heureux de revoir celui qui avait eu tant à cœur leur bien temporel et spirituel. Le lendemain soir, l'ancien curé était banqueté par les notabilités de l'endroit, et l'on causa longtemps des jours heureux d'autrefois.

A Saint-Louis de Lotbinière, où il demeura du mois

(1) Correspondance particulière parue dans *Le Soleil* du 21 septembre 1905.

d'octobre 1892 au mois de juillet 1894, le curé Demers aurait mené la vie la plus tranquille et la plus heureuse du monde si son temps n'eût été quasi tout employé à apaiser les esprits surexcités à la suite d'une de ces antiques et éternelles chicanes dont nos paroisses sont malheureusement si coutumières. Je n'entreprendrai pas de dire comment naquit cette querelle, ni comment elle s'était perpétuée. Je n'approfondirai même pas le sujet du litige. Il suffit de savoir qu'il s'agissait de certains biens de fabrique. Tout cela remontait à des années et à des dizaines d'années. J'en ai lu la genèse dans la vieille *Gazette de Québec* de 1829. Qu'on juge après cela de la saveur archaïque de cette querelle. Le curé Demers eut là l'occasion de jouer un beau rôle de pacificateur. Ce conflit était heureusement terminé lorsque le babc d'œuvre fut aux prises sur une question secondaire ; il y eut le parti des anciens, et le parti des nouveaux, et que d'autres encore. Un jour que, dans une assemblée de fabrique, la discussion s'anima beaucoup, le curé, se penchant vers le marguillier en exercice, ne put s'empêcher de dire : " Autrefois les marguilliers se chicanaient avec le curé, maintenant ils se chicangent entre eux ".

Mais le curé Demers n'était pas fait pour ces querelles et la Providence le réservait à un rôle plus noble et plus relevé.

L'abbé François Xavier Plamondon, curé de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste de Québec, était mort le 15 juin 1894, laissant vacant un des postes les plus importants de l'archidiocèse.

Démembrée en 1849 de la paroisse de Notre Dame de Québec, Saint-Jean-Baptiste dessert les fidèles des quartiers Saint-Jean et Montcalm, en dehors des murs de la vieille cité de Champlain. Elle s'étend depuis la cime du coteau

Sainte Geneviève jusqu'à la Grande Allée et pénètre dans la campagne, par de là le Belvédère et le couvent de Bellevue.

C'est une paroisse de près de 12000 âmes dont 9000 communicants. A part la vaste et monumentale église où se font les offices paroissiaux, il y a, disséminées sur les principaux points de ce populeux faubourg, six chapelles, annexes du Patronage, de l'asile du Bon Pasteur, du monastère des Franciscains, du couvent des Franciscaines, de l'asile Sainte-Brigitte, de Manrèse qui appartient aux J. suites.

Pour desservir une population comme celle qui vit sur ce territoire : riches négociants, professionnels et lettrés, gens de métier ou simples ouvriers, il faut un homme d'un grand tact qui puisse frayer dans les plus hautes sphères et se faire petit avec les humbles et les déshérités. Il y a là des communautés de religieuses, des ordres monastiques ou enseignants, des asiles ou des hôpitaux, il faut donc à la cure un prêtre conciliant, sachant les loines, les règles, les limites et les nuances de chaque chose et de chaque œuvre. Le groupe intellectuel aime des prédications relevées ; il faut parler simplement aux pauvres et ignorants. Saint-Jean Baptiste est remarquable par ses associations d'artistes et de musiciens, c'est dire qu'on y aime les belles cérémonies du culte, la musique et le chant, une certaine pompe religieuse.

Ajoutons à tout cela que la fabrique de cette paroisse se trouvait à la mort du curé Plamondon, dans une position financière assez difficile. Treize ans auparavant, en 1881, les paroissiens avaient vu leur église détruite par un incendie dont les ravages s'étaient étendus sur une grande partie des faubourgs Saint-Jean et Montcalm. Cette église, lorsqu'elle fut la proie des flammes, n'était pas encore entièrement payée, et le montant des assurances avait été à peine suffisant pour couvrir la dette. Le temple nouveau,

qui l'avait remplacé, n'était pas encore terminé et il était affecté déjà d'une si forte dette que l'on désespérait de pouvoir jamais l'éteindre.

Où trouver pour remplacer le curé Plamondon un prêtre qui fut à la fois très instruit, conciliant, bon prédicateur doux et humble, financier et administrateur ?

Monseigneur Bégin, qui administrait alors l'archidiocèse, pendant la maladie du cardinal Taschereau, jeta les yeux sur le curé de Saint-Louis de Lotbinière, l'abbé Benjamin Demers.

Ce dernier entra en office comme curé de Saint-Jean-Baptiste de Québec le premier juillet 1894, et c'est là que nous allons le voir donner la pleine mesure de ses talents, et des preuves convaincantes de sa haute supériorité.

### III

Depuis tantôt vingt ans, l'abbé Demers avait quitté la ville pour vivre presque continuellement à la campagne. Il fut sans doute un peu dépaysé lorsqu'il se retrouva dans ce milieu urbain, mais il ne tarda pas à se ressaisir. Il apporta dans ce presbytère de Saint-Jean, où quatre vicaires lui servaient d'aides, les habitudes de régularité de travail et de simplicité de vie qui ont toujours été les règles de son existence.

Pieux, mais non mystique, il s'attacha d'abord à fonder ou à réorganiser ces œuvres qui contribuent si puissamment à entretenir la dévotion chez les fidèles toujours un peu distraits des grandes villes.

C'est ainsi qu'il institua et dirigea lui-même la congrégation des enfants de Marie (27 septembre 1896), la confrérie des Dames de Sainte-Anne (1er juillet 1897) et l'association des Dames charitables. Il donna à la Ligue du Sacré Cœur,

qui venait à peine d'être établie dans la paroisse, une plus grande extension.

Bon, mais non faible, le nouveau curé se fit un devoir d'aider par tous les moyens les diverses congrégations religieuses établies sur sa cure. Les Frères des Ecoles chrétiennes furent ainsi l'objet de sa sollicitude éclairée.

L'église de Saint Jean Baptiste n'était pas terminée, le nouveau curé s'attacha ardemment à la compléter et à l'embellir. Tantôt ce sont des vitraux superbes, des lustres, ou des confessionnaux qu'il y fait placer; tantôt c'est la chapelle Saint François d'Assise qui est aménagée pour la célébration des mariages, et une nouvelle cloche vient remplacer un carillon qui s'est brisé; tantôt c'est un chemin de croix qui vient décorer les murs, ou le grand autel qui est restauré. Dans l'espace de onze ans, les paroissiens lui donnent au delà de 13,000 dollars pour mener à bonne fin tous ces travaux d'embellissement.

Voilà, certes, des choses qui comptent. Mais l'œuvre capitale du curé Demers fut celle de l'extinction de la dette de l'église, et il s'y montra administrateur hors de pair. Cette dette s'élevait à 8130,000. Le curé entreprit, avec l'aide de ses vicaires et le concours des marguilliers, de la réduire de 850,000. Il proposa donc à ses paroissiens de verser volontairement chaque année une somme de 85,000, pendant dix ans. Il se mit à l'œuvre et fit lui-même la collecte à domicile avec une persévérance et une tenacité qui n'avaient pas de relâche. Il a pu recueillir de cette façon la belle somme de 830,000, et il ne désespérait pas d'atteindre le chiffre qu'il avait fixé si la maladie ne l'eût empêché au bout de six ans de continuer cette tâche trop ardue pour ses forces.

Que dire maintenant des relations que le curé Demers entretenait avec ses paroissiens ?

Pendant ses vingt années de ministère dans les centres

ruraux, le prêtre avait vu beaucoup, il avait appris, il avait retenu. Aussi, quand il fut appelé à cette cure si importante de Saint-Jean, sût il prévoir, préparer et utiliser. Il avait le sens de la valeur des choses et la pratique naturelle des hommes et des affaires. C'était un prudent, un réfléchi, un doux, mais il savait ce qu'il voulait et où il allait.

Le 7 décembre 1898, vingt-cinquième anniversaire de l'ordination à la prêtrise de M. Demers, les citoyens de Saint-Jean voulurent rappeler dignement la mémoire de cet événement, et profiter de la circonstance pour témoigner de leur reconnaissance au pasteur qui avait déployé tant de zèle et de dévouement pour le progrès moral et matériel de leur paroisse (1).

La journée qui précéda cet anniversaire, il y eut grandes séances de gala et présentation d'adresses au couvent de Notre-Dame de Bellevue et à l'établissement des Frères de la doctrine chrétienne, puis ce fut au tour des membres de l'Union Saint-Joseph et de l'Union musicale, deux grandes associations très en renom au Faubourg Saint-Jean. Mais le clou de la fête fut certainement la démonstration sympathique qui eut lieu le soir même de l'Immaculée Conception, dans l'église paroissiale, où s'était massée la foule énorme des fidèles. Les marguilliers, ayant pris place sur une estrade dans le bas chœur, présentèrent au jubilaire les hommages des paroissiens. " Nous aurions voulu, disent-ils, à cet effet, un éclat et une solennité plus en rapport avec nos sentiments de respect et d'attachement à votre personne, mais vous avez désiré que tout se passa sans éclat et sans pompe.....

" L'histoire dira que c'est pendant votre administration

(1) Voir pour la description des fêtes qui eurent lieu à l'occasion des Noces d'argent du curé Demers, le *Courrier du Canada*, du 7 décembre 1898, et le *Soleil*, du 9 décembre 1898.

qu'on est arrivé à la conversion d'une partie de la dette qui pèse sur notre église.

C'est à vous que notre église doit tous ses embellissements.

" Au point de vue spirituel, vous avez organisé les confessions du soir, vous avez développé la dévotion au Sacré-Cœur le premier vendredi de chaque mois ; nous avons constaté que le nombre des confessions avait doublé et plus ; cela, dès que les confessionnaux furent installés dans l'église...La neuvaine à Saint Joseph a été divisée, l'une pour les femmes, l'autre pour les hommes ; toutes deux sont suivies avec empressement et grande piété. Un sermon à la messe de huit heures, le dimanche, était un surcroît d'ouvrage ; vous vous l'êtes imposé afin de donner à un plus grand nombre de paroissiens l'instruction religieuse.

".....Les écoles dirigées par les Chers Frères et par les dévouées religieuses de diverses congrégations sont par vous grandement encouragées."

Enfin, on rappelait au curé tout ce qu'il avait fait pour les différentes associations de dévotion dans la paroisse.

Je me reprocherais de ne pas reproduire ici la belle réponse que fit en cette occasion le curé Demers, car, outre qu'elle résume en quelques mots sa carrière sacerdotale, elle nous dit aussi quel idéal il s'est fait du prêtre et comment il a compris le rôle que doit jouer un curé dans une paroisse. C'est une pièce documentaire qui peint l'homme dont j'ai essayé d'esquisser la vie si bien remplie.

Mes chers paroissiens,

Je ne sais comment vous remercier des paroles vraiment belles, mais cependant un peu trop élogieuses, que vous avez trouvées dans votre cœur, pour me les adresser à l'occasion du 25ème anniversaire de mon ordination sacerdotale.

Je vous dirai donc bien simplement et dans toute la sincérité de mon âme : Merci ; merci des vœux que vous formez

pour mon bonheur, merci des souhaits que vous faites pour ma santé, merci surtout de votre bonne volonté et de votre désir ardent de chanter avec moi, en ce jour, le cantique d'action de grâces que je dois à Dieu pour les bienfaits dont il m'a comblé pendant ces vingt cinq ans. En cela, vous vous unissez joyeusement à vos chers enfants qui sont venus remercier Dieu avec moi pendant la messe que j'ai célébrée hier. Hier, 7 décembre, était précisément le 25ème anniversaire du jour où j'ai été ordonné prêtre dans la Basilique de Québec, après un cours classique et théologique suivi au Séminaire de Québec, cet *alma mater* d'un si grand nombre de Canadiens Français, et qui, comme on l'a dit, a plus fait pour la gloire du nom Français en Amérique, que la Citadelle qui le domine.

Sur ces vingt cinq années de prêtrise, je n'en ai pas passé cinq, au milieu de vous. Les vingt autres, je les ai passées ailleurs, dans l'exercice du saint ministère. Vicaire à cinq endroits différents, préfet des études, directeur au collège de Lévis, desservant à la quarantaine de la Grosse Isle, et curé successivement dans trois paroisses, avant d'arriver dans cette grande et belle paroisse de Saint Jean Baptiste de Québec, j'ai eu le bonheur d'avoir pendant tout le temps —moins six mois—la santé nécessaire pour remplir les charges que mes supérieurs avaient cru devoir me confier.

Que Dieu en soit éternellement béni ! Et je vous invite à le bénir avec moi.

Vous dites que vingt-cinq ans de prêtrise représentent une somme de travaux accomplis dans l'ordre spirituel et temporel. En effet, j'ai dû nécessairement être mêlé à plusieurs œuvres importantes, puisque même j'ai présidé à la construction d'une église, et j'ai dû parfois éprouver des fatigues, essayer des revers et rencontrer des obstacles, comme cela arrive dans la vie de tout homme ; mais je me



hâterai de vous dire que, à moi comme à tout prêtre placé à la tête d'une paroisse, les consolations n'ont pas fait défaut.

Or, je vous avouerai que l'une de nos plus grandes consolations, à nous curés,—et celle là en renferme bien d'autres,—c'est de voir le respect et l'affection même que prodiguent au prêtre, les populations pleines de foi de notre cher pays.

D'où vient cela ? Et comment expliquer cela ? Permettez-moi de répondre à cette question d'une manière que je crois être complètement conforme à la vérité.

Lors de la prise de Québec, en 1760, quand "notre vieux drapeau, trempé de pleurs amers, ferma son aile blanche et refassa les mers", nos pères qui voyaient s'éloigner les glorieux débris de l'armée de Montcalm, purent se dirent, au milieu des larmes qu'ils versaient : " Nous avons au moins le droit de conserver notre langue, nos lois et notre religion ". Alors dans ces temps de deuil causé par le plus grand des désastres, " nos pères, comme le dit un écrivain canadien, aperçurent debout, sur le seuil de leurs églises, leurs prêtres aimés, la croix à la main. Eux, les prêtres n'étaient point partis, comme la plupart des représentants de la noblesse canadienne ; ils étaient restés pour consoler leurs ouailles, pour les rattacher à la vie, par l'amour de Dieu, de la famille, de la patrie " (L. O. David).

Cette union du prêtre et du peuple, qui a été scellée au lendemain de la conquête, s'est toujours maintenue au Canada. Notre peuple a la foi, et la foi lui dit que le prêtre est le représentant, l'envoyé du Christ. Pour lui, le prêtre, c'est un autre Christ, ou plutôt c'est Jésus-Christ qui vit, qui agit dans cet homme qui a reçu au jour de son ordination, une investiture sacrée, une vertu d'en haut qui commande le respect de la confiance.

Au nom de Dieu, le prêtre est là pour être le docteur de

la vérité, le gardien des mœurs, l'ange tutélaire de la société chrétienne. Et alors, apparaissant comme couronné de cette triple auréole, le prêtre occupe nécessairement une position à part dans la paroisse où l'évêque l'a envoyé pour y être curé. " N'ayant pour ainsi dire aucun rang social, dit un auteur célèbre, il tient également à toutes les classes de la société ; aux classes inférieures, par sa vie dépouillée de tout luxe et souvent par l'humilité de sa naissance ; aux classes élevées, par l'éducation, par la science " qu'il a puisés aux mêmes sources où ont puisé ceux qui occupent les hauteurs de l'échelle sociale ", et aussi par l'élevation des sentiments qu'une religion divine sait inspirer ".

" Il n'a point de famille, mais il est de la famille de tout le monde ; " partout il est reçu, non comme un étranger, mais comme quelqu'un qui a des droits d'entrée libre. " Et on l'y appelle soit comme conseil, soit comme agent, dans les circonstances les plus solennelles de la vie. On dirait que, sans lui, on ne peut ni naître ni mourir. Il prend l'homme au sein de sa mère et ne le laisse qu'à la tombe ; il bénit le berceau, il bénit la couche nuptiale, il bénit le lit de mort, il bénit le cercueil, il bénit la fosse ", cette dernière demeure de tous. Les petits enfants qu'il hérite comme la portion la plus intéressante de son troupeau, " s'accoutument bien vite à l'aimer, à le vénérer et à le craindre ", et les jeunes comme les vieux, tous l'appellent : Mon père ! Puis, souvent, jetant sur ses épaules le manteau de la chasteté à laquelle il s'est consacré, il va entendre les confidences ou les aveux les plus terribles, ou bien " il verra répandre à ses pieds les larmes les plus secrètes ". Il est par état le consolateur de toutes les peines de l'âme et du corps. Il est aussi l'intermédiaire obligé de la richesse et de l'indigence, et il voit le riche et le pauvre frapper tour à tour à sa porte ; le riche pour y verser l'aumône secrète qui délivre

l'âme de ses péchés, et le pauvre pour la recevoir sans rougir ». De plus, ce prêtre, il est le gardien de l'église élevée à la gloire de Dieu par la piété et la générosité de ses paroissiens, et dans cette église il présidera à l'assemblée des fidèles, il immolera la Victime Sainte, et du haut de la chaire de vérité, il devra parler,—parler pour faire connaître les dogmes de la foi,—parler pour reprendre les coupables qui s'éloignent de la vraie voie,—parler pour stigmatiser le vice et encourager la vertu,—parler pour appliquer dans la pratique les grands principes de l'ordre social chrétien ; et pour cela, il ne pourra rester sur les hauteurs spéculatives où se tiennent le philosophe et le théologien qu'il ira consulter lui-même au besoin, mais il devra descendre dans la plaine au milieu des luttes de la vie réelle, pour y régler les questions les plus subtiles qui ne manquent pas de se présenter.

Enfin, il usera ses forces, *en faisant le bien* dans la paroisse, et les enfants qu'il aura instruits, les malheureux qu'il aura consolés, les pauvres qu'il aura secourus, les pécheurs qu'il aura convertis, les bons qu'il aura fortifiés, tous auront pour lui une reconnaissance qui lui fera oublier toutes ses fatigues, et lui tresseront dans leur cœur une couronne qu'ils iront déposer sur sa tombe, au dernier soir de sa vie.

Voilà, mes chers paroissiens, le portrait du curé dans une paroisse catholique. Le voilà tel que l'ont tracé des maîtres de renom, comme Lamartine entre autres. Le voilà tel que la foi catholique le fait voir dans nos paroisses canadiennes et ailleurs. Le voilà tel que je me le représente, en un jour où, après vingt cinq ans de travail pour les âmes, je suis obligé de faire mon examen de conscience pour voir si jusqu'à présent, j'ai reproduit dans ma vie sacerdotale, cet

idéal qui impose de graves obligations à tout prêtre exerçant les fonctions de curé.

Vous comprendrez maintenant pourquoi, le 1er juillet 1894, en prenant possession de la cure de cette paroisse de 11,000 âmes, je vous disais, venir ici pour y être curé, *pas plus mais pas moins*. Je donnais à entendre par ces paroles, que je ferais tous mes efforts pour remplir avec courage et bonne volonté tous les devoirs de cette charge ; mais que ces devoirs étant suffisamment grands et nombreux, je ne voulais point en assumer d'autres. Et pour arriver plus sûrement à cette fin, au milieu des luttes de parti qui trop souvent, dans nos paroisses, divisent les esprits et paralysent bien des œuvres, je vous déclarais que j'aurais toujours devant les yeux ce vieil axiome qui remonte bien loin dans l'histoire de l'église catholique et que nos professeurs nous expliquaient si bien au séminaire : " In certis unitas, in dubiis libertas, in omnibus caritas ". " Unité dans les choses certaines, liberté dans les choses douteuses, charité en tout et partout dans les rapports entre tous et avec tous ".

J'ajoutais aussi que j'aurais toujours à cœur de conserver, embellir et agrandir même au besoin, les œuvres des Martineau, des Racine, des Plamondon, mes vénérés prédécesseurs en cette paroisse.

Et en particulier, au sujet de cette grande église qui a été reconstruite, après l'incendie, au prix de grands sacrifices et qui pourrait peut être en exiger d'autres avec le temps, je vous promettais de travailler avec vous pour en augmenter encore, par tous les moyens, la beauté attractive, afin de ramener à cette maison-mère, tous ses enfants que les malheurs de l'incendie avaient accoutumés à s'éloigner d'elle.

Avec l'aide de mes zélés collaborateurs, je me suis appli-

qué à tenir ces promesses, et dans votre adresse, vous avez voulu m'en donner un témoignage bienveillant, quand vous énumérez ce que nous avons pu faire depuis quatre ans pour l'ornementation de l'église, et le développement de la piété dans les âmes.

Cette église nous devons tous l'aimer et nous dévouer pour elle ; si elle est le centre religieux de la paroisse, elle doit être aussi le symbole de l'unité religieuse des esprits et des cœurs de tous les paroissiens, et vers elle doivent converger toutes les *forces vives* de la paroisse.

Elle est grande et assez vaste pour permettre à 10,000 personnes et plus, d'y satisfaire au devoir dominical, pendant les cinq messes qui s'y disent tous les dimanches. Elle est belle et quand, au jour de la fête nationale, elle se couvre de fleurs et suspend à ses galeries les drapeaux nationaux, vous avez raison d'en être fiers. La musique que l'on y entend est celle qui est la plus recherchée dans toutes les églises de la ville.—Les cérémonies que l'on y fait, sous la direction des Chers Frères, sont vraiment pieuses, et à travers la pompe de ces cérémonies et les fumées de l'encens, on se sent porté à prier avec plus de ferveur le Dieu qui réside au Tabernacle.

Continuez à être généreux pour elle. Faites lui une large part dans les aumônes ou les offrandes que chacun de vous est obligé de faire à Dieu, soit pour le remercier de succès obtenus, soit pour obtenir la rémission de péchés commis. Veuillez aussi penser à elle dans votre testament : cet acte de charité qui sera inscrit au livre de vie plaidera fortement pour vous auprès du Juge Suprême.

En terminant, je vous prie d'agréer l'expression de ma sincère reconnaissance pour tous les vœux que votre adresse contient pour moi, et veuillez croire que cette

bienveillante démonstration sera inscrite pour moi au nombre des grandes consolations de ma vie.

Les anciens confrères de classe du curé Demers ne voulaient pas non plus laisser passer cet anniversaire sans lui présenter leurs vœux. Et ils lui adressèrent le joli sonnet que l'on va lire :

Vingt-cinq ans de prêtrise et cinquante de vie !  
Vicaire, professeur, desservant, puis curé ;  
Eloquent, zélé, bon et partout honoré,  
Nerveux, vif, mais prudent : pour moi, ça fait envie !

Le noble sang français circule dans tes veines ;  
Ce sang, dans Etchemin, te fut un jour transmis.  
En toi, les *Carrier aux Demers* sont unis,  
Rejeton de deux clans aux annales sercines.

Et de tout cœur, tu t'es au Dieu-Christ consacré,  
Pour combattre avec lui le grand combat sacré.  
En maints endroits brilla ton zèle apostolique.

Rénis ton digne prêtre, église catholique,  
Qu'il prêche encore longtemps la sainte liberté,  
La foi du Christ ; à tous, la paix, la charité. (1)

Sept ans s'étaient passés depuis cette belle cérémonie lorsque la santé du curé Demers l'obligea à donner sa démission et à prendre définitivement sa retraite.

Le dimanche, 9 juillet 1905, il fit ses adieux aux paroissiens de Saint Jean dont il était le pasteur depuis onze années—les plus belles de sa vie sacerdotale. Il leur recommanda particulièrement l'œuvre paroissiale. Notre Seigneur, leur dit il, vient demeurer dans votre église pour vous seuls, c'est un devoir de l'y loger convenablement ; l'église paroissiale doit être le centre d'union de tous. C'est elle qu'on doit aimer d'abord. Tous vos souvenirs d'enfance et de jeunesse vous y doivent attacher. Et si l'on

(1) Deux confrères s'étaient mis en collaboration pour composer ces vers. Aussi la pièce anonyme est signée : *Quod sensit amicus, cecinit poeta* (Ce qu'un ami a pensé, un poète l'a chanté).

aime son église, on donnera pour elle généreusement, on ne l'oubliera pas dans son testament.

*Le Soleil* du lendemain, en rendant compte de cette scène touchante des aïeux, ajoutait que les paroissiens de Saint-Jean-Baptiste en garderaient un durable souvenir et que le curé Demers vivrait longtemps dans leur cœur. Les marguilliers en ont donné récemment une preuve bien convaincante car ils ont fait peindre à l'huile son portrait par l'artiste Eugène Hamel, et ils l'ont fait placer dans la sacristie de l'église où il restera comme un éternel souvenir des années d'apostolat que ce bon curé a passées au milieu d'eux. (1)

C'est l'abbé Joseph Beaudoin, ancien curé de Saint Charles de Bellechasse, qui a succédé à M. Demers le 15 juillet 1905

L'abbé Benjamin Demers a aujourd'hui 57 ans, et dans sa paisible retraite du pensionnat de Saint Louis de Gonzague, tout près de cette belle paroisse de Saint Jean qu'il a desservi avec un zèle si éclairé, il occupe maintenant ses loisirs à mettre la dernière main à une notice historique sur la famille Demers.

Le pâle résumé que je viens de faire de la carrière de ce prêtre distingué ne dit pas cependant tout ce qu'il est et tout ce qu'il aurait pu être si les circonstances et sa santé, toujours un peu chancelante, lui en avaient donné l'occasion. Il y a des côtés de son caractère et de son talent que j'ai laissés dans l'ombre et qui pourtant auraient mérité plus ample mention. Il s'est toujours senti du goût pour les calmes études et l'histoire de son pays. Partout où il a passé, il s'est souvenu qu'il avait été professeur d'histoire pendant toute sa vie de grand séminariste. Il lui en reste quelque chose et comme un arrière goût dont il n'a jamais pu se

(1) Voir l'*Événement* du 18 novembre 1905.

défendre. Cette tendance naturelle qu'il avait à tenir une plume lui a fait faire des recherches, et lui a permis de laisser déjà des notes précieuses. Pourquoi n'emploierait-il pas maintenant les quelques heures de calme repos que lui laissera sa santé fatiguée à rappeler ses souvenirs et à donner à ses concitoyens de ces belles pages comme il en écrivait autrefois, alors qu'il était élève au séminaire ?

Il me semble, pour ma part, que je sentirais dans mon âme passer comme un courant de jeunesse si mon ancien professeur voulait me donner encore quelques bonnes leçons d'histoire et me faire profiter de son expérience et de sa science éclairée.

J.-EDMOND ROY.

---